



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU VENDREDI 20 JANVIER 2017



■ Deux haltes ferroviaires ont été inaugurées hier en Charente-Maritime près de La Rochelle ■ Des projets sont dans les cartons autour de l'agglomération d'Angoulême ■ À la condition d'importants travaux.

Le rail de proximité reprend des couleurs



En Charente aussi, la situation pourrait évoluer. Les collectivités, Agglo et Région, semblent décidées à redynamiser les lignes TER.

Photo Majid Bouzzit

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

Les gares étaient fermées depuis 1987 et 1993. Les trains s'arrêtent de nouveau à La Jarrie et au Thou en Charente-Maritime. Deux nouvelles haltes ferroviai-

Roumazières. Tente de faire un peu mieux jusqu'à Saintes et Royan, au diesel. Les choses pourraient cependant évoluer. À l'Agglo d'Angoulême, le président Jean-François Dauré s'est lancé dans la bataille du rail. Croit dur comme fer au projet défendu par Dauré Jean-François, le maire de La Cou-

qui rayonne sur le sud Charente». Un projet pour les étudiants, les travailleurs «et pourquoi pas les 450 familles de détenus si la future prison se construit à La Couronne». Le rail a de nouveau la cote et à Nouvelle-Aquitaine, Renaud Lagrave, vice-président chargé des

rappelle le projet de remise en service des gares – ou leur remplacement par des haltes ferroviaires – péri-urbaines de Ruelle, Saint-Michel et Nersac, «dans le sillage des travaux de La Couronne, avec des échanges de flux hyper intéressants». Certes, la gare de Ruelle ne draine

Une nouvelle vie pour les gares

C'est un local SNCF attenant à la gare de Cognac. Ce fut une annexe du centre d'action sociale de la ville. Ce sera demain, vers la fin de l'année, un «fab lab», une excroissance de L'Avant-Scène, le théâtre de Cognac, lauréat de l'appel à projet pour les 108 m² de locaux désaffectés. Un espace où «tout un chacun vient pour réaliser des projets associatifs ou collectifs». Un «tiers-lieu», selon la terminologie en vigueur, celle qu'a reprise la SNCF dans son appel à projets baptisé «open gares». Redonner vie à ses locaux délaissés par les cheminots au fil du temps, de la modernisation et de l'automatisation des installations. Nouvelle-Aquitaine est devenue la vitrine de cette expérience. Trente-trois gares ont été proposées à l'imagination des candidats à l'appel d'offres; 21 projets ont été envoyés. Le jury s'est réuni en décembre, en a retenu 11, dont celui de Cognac, souligne Michel Emboulas, le chef de projet. À Angoulême, des espaces de bureaux vacants vont devenir, comme à Niort et Rochefort, des espaces de co-working, de partage d'activités, portés par Bureau & Co, un groupe implanté à Montpellier. Saint-Savinien, en Charente-Maritime, a aussi été retenu pour un projet «tiers-lieu». Pour la SNCF, l'enjeu c'est aussi de maintenir le bâti en bon état. SNCF, qui gère les gares, doit au transporteur la «prestation de bases». Une information sur les horaires, la propreté et la sécurité. Pour éviter que les bâtiments ne se dégradent, elle en vend. Si à La Rochefoucauld, l'étage vacant se dégrade, à Vivonne, dans la Vienne, la gare est devenue magasin d'articles de pêche. À Saujon, en Charente-Maritime, c'est La Poste qui s'y installera le mois prochain. Ce n'est pas possible partout. «Il faut que ce soit compatible avec les installations de sécurité.»

res qui ont été inaugurées hier matin par les élus et la SNCF. Ce ne sont plus des gares mais des quais, une passerelle, un ascenseur. C'est le reflet du dynamisme d'une agglomération de La Rochelle qu'il devient de plus en plus difficile à rejoindre en voiture aux heures de pointe. C'est aussi l'affirmation de la Région et des collectivités de refaire la part belle au ferroviaire dans un plan «multimodal» plus élargi.

En Charente-Maritime, le TER prend de la vitesse. En Charente, il se traîne à 60 km/h sur des voies lamentables entre Angoulême et

ronne, qui envisage pour 2018 une halte ferroviaire dans sa commune. Deux minutes d'arrêt, sept trains quotidiens dans chaque sens, 4,2 millions de budget validés par la Région, abondés par Cosea, le constructeur de la LGV.

Les engagements tenus

«Ce sera un pôle d'échange multimodal pour jouer la complémentarité entre le futur bus à haut niveau de service et le TER», s'enthousiasme le maire de La Couronne qui entend drainer le «plus grand pôle emploi

transports, le confirme. D'autant que la Région concentre désormais les compétences, va gérer dès septembre le réseau de bus interurbains et envisage de fait, avec la redistribution des cartes liées à la mise en service de la LGV et les nouvelles frontières de Nouvelle-Aquitaine, «une vision plus large que les lignes intradépartementales d'aujourd'hui». C'est une «volonté de démultiplier». «Tous les engagements prévus dans les trois contrats de plan État-Région [CPER] seront tenus.»

Mieux. «Au-delà d'une redynamisation de l'existant, nous envisageons des créations brutes», comme en Charente-Maritime aujourd'hui. «Ce qui est certain, souligne Renaud Lagrave, c'est qu'agglos et Région sont les couples confirmés par le législateur. On a désormais partie liée.» Au point que la Région s'apprête à délibérer «sur la création d'un syndicat mixte autour de la mobilité». «Nous allons proposer aux agglomérations de travailler sur des bassins de transport.»

Les gares péri-urbaines de Charente

En Charente, cela pourrait ouvrir des perspectives «dès l'horizon 2019». Des projets existent, qui n'avaient pas été retenus priorité numéro 1 par Poitou-Charentes. «L'enjeu est énorme, d'abord dans la mobilité à l'échelle de l'agglo», estime Jean-François Dauré qui

pas un flot ininterrompu de voyageurs. «Il y a des scolaires, une fréquentation, surtout marquée sur les trains du matin», note le chef de gare. Il y a surtout le projet de la ZAC (zone d'aménagement concerté) en centre-ville. Comme les projets de technoparc à Saint-Michel et la zone industrielle de Nersac qui justifient le renforcement des liaisons ferroviaires.

Prêts à prendre le train

Jean-François Dauré s'en est persuadé. «Il y a un potentiel de voyageurs si les investissements sont faits sur les lignes, sur les véhicules. Si c'est moderne, avec des temps de parcours intéressants, les gens sont prêts à prendre le train à un prix raisonnable.»

Et c'est là toute la question. À la Région, Renaud Lagrave rappelle que la collectivité a voté une enveloppe de 750 millions dans le

CPER «alors que c'est hors de nos compétences», et ne décolère pas. «Je suis scandalisé» devant les programmes de la SNCF. Pas un gros chantier en Nouvelle-Aquitaine. Les moyens ne sont pas au rendez-vous et les discussions serrées avec la SNCF. «On ne peut pas se résoudre à entendre que sur certaines lignes, il n'y a plus de monde, alors on ralentit l'offre pour finalement fermer. Je préfère qu'on mette les moyens pour créer les conditions du développement, que la SNCF mette les moyens sur la région.»

À la Région, le discours se veut clair. «On s'engage. On refuse catégoriquement les fermetures de lignes et on travaille avec SNCF Mobilités sur les tarifs, le "covoiturage ferroviaire". 79 € pour que les jeunes puissent voyager illimité en TGV c'est bien. Il faut qu'on soit plus agiles, sur le TER notamment.»

Une alternative à la route pour rejoindre La Rochelle

Le temps de parcours entre La Jarrie et La Rochelle, c'est 7 minutes de TER; 14 depuis Aigrefeuille sur la ligne qui mène à Surgères et à Niort et qu'emprunte le TGV. C'est sans aucun doute nettement moins que le temps perdu dans les embouteillages de la rocade rochelaise aux heures de pointe, le matin et le soir. Pour que les voyageurs puissent gagner du temps, et parce que la population péri-urbaine se développe, la Région, les communautés de communes, le Département et l'Europe ont investi 7,1 millions dans les quais, les passerelles, les ascenseurs. L'opération a aussi été facilitée par les

travaux de relèvement de la vitesse des TGV sur cet axe ferroviaire par SNCF Réseau, ce qui a permis de regrouper les travaux. Les deux haltes ont été mises en service le 11 décembre et devraient chacune attirer une cinquantaine de passagers par jour sur les cinq allers-retours quotidiens. Il s'agit essentiellement de trajets domicile-travail, orientés sur La Rochelle. Et selon les élus locaux, les objectifs de fréquentation estimés par la Région devraient rapidement s'avérer plus importants, compte tenu du développement démographique du secteur et des difficultés d'accès à La Rochelle.

Le chiffre

1 606 006

C'est le nombre de voyageurs recensés en gare d'Angoulême (1) en 2015.

C'est un peu moins qu'en 2014 (1 666 724). Au cours de la même année, la SNCF a comptabilisé 147 653 voyageurs en gare de Cognac, 90 656 à Ruffec, 47 349 à Châteauneuf, 42 040 à Jarnac, 30 751 à Chasseneuil, 23 205 à Luxé, 18 963 à La Rochefoucauld, 17 774 à Chalais, 9 004 à Montmoreau, 6 789 à Roumazières, 5 851 à Chabanais, 5 766 à Ruelle et 785 à Exideuil.

(1) source data.sncf.com

Gourinchas élu dans un fauteuil

■ Le maire de Cognac a été élu président de la nouvelle agglo Grand Cognac avec 70% des voix hier soir
 ■ Les 15 vice-présidents attendus l'ont été aussi ■ Véronique Marendat sera la première d'entre eux.

Maurice BONTINCK
 m.bontinck@charentelibre.fr

Si Michel Gourinchas était fan des séries américaines des années 90, il aurait pu sortir un énorme cigare et balancer sa satisfaction d'une seule phrase, hier soir au Castel de Châteaubernard : «*J'adore quand un plan se déroule sans accroc...*». Mais ce n'est pas le genre à se prendre pour Hannibal dans «*l'Agence tous risques*» et le nouveau président de Grand Cognac s'est contenté d'un plus sobre «*Merci à toute l'équipe pour l'organisation de cette soirée*», devant une salle conquise, même si elle est plutôt faite pour accueillir des artistes qu'un conseil d'agglomération.

En deux heures à peine, autant grâce au vote électronique (lire ci-dessous), qu'à la préparation ciselée de la future gouvernance, les 96 conseillers ont donc élu les 15 vice-présidents annoncés dans la presse en début de semaine et plébiscité le maire de Cognac avec 68 voix, soit 70% des suffrages.

Trois autres candidats ont bien tenté de déjouer l'ordre établi depuis plus d'un an pour permettre à cette nouvelle agglo d'être en fonction dès le 1^{er} janvier. Mais ni la voix FN d'Isabelle Lassalle «*Contre un retour au système féodal avec son seigneur et sa cour de vassaux*», ni les dix votes pour Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice, ni les onze ralliements à la candidature tardive de Bernard Mauzé, le maire de Gensac, n'ont ébranlé l'édifice déjà bien construit. «*Je ne vais pas faire un catalogue de promesses. Il ne s'agira pas de petits arrangements entre amis. Faisons de cette soirée le premier acte réussi de cette agglo*», avait lancé



Michel Gourinchas peut se lever, applaudit à l'arrière plan par sa future vice-présidente Véronique Marendat. Il l'emporte avec 70% des voix hier au Castel. Photos Majid Bouzzit

Michel Gourinchas lors de sa déclaration de candidature.

Soulement 4 femmes sur 16 élus

Un discours dans la lignée de celui de la doyenne Françoise Mandeau qui a dirigé quelques minutes le début du conseil : «*Ce qui nous rassemble doit être plus fort que ce qui pourrait nous diviser*», espérait la conseillère municipale de Cognac, du haut de ses 78 ans. Et le rassemblement s'est fait comme prévu au-delà des étiquettes politiques : le socialiste Michel

Gourinchas dirigera l'agglo avec une première vice-présidente UDI. Véronique Marendat sera en charge du développement économique et numérique ou encore des relations internationales. L'ancien président de la CDC de Châteauneuf et membre des Républicains Jean-Paul Zucchi, a été élu sans adversaire à la 3^e vice-présidence, chargé de la «*gouvernance, de l'équilibre territorial et de la politique de la ville*». Un trio de vice-présidents complété par le maire de Houlette Annick-Franck Martaud. Soit les quatre anciens présidents de

CDC aux quatre premières places du «*gouvernement*» de cette nouvelle agglo. Qui est loin de la parité avec seulement 4 femmes sur les 16 élus hier soir. Plus qu'un rassemblement politique, c'est surtout un toujours délicat équilibre territorial qui a été présenté aux conseillers. Parmi les vice-présidents, 5 sont de l'ex-Grand Cognac, 4 du Jarnacais, 3 viennent de Grande-Champagne. Idem pour le pays de Châteauneuf. Parmi les surprises, on remarquera l'arrivée du jeune adjoint de Châteauneuf, Mickaël Villéger, chargé de l'eau et de l'assainissement. Ou encore de l'adjoint de Genté, François Raud qui va s'occuper des ressources humaines. Pour trouver quelques brèches

dans cette soirée rondement menée, il fallait se pencher sur les moins bien élus de la soirée. Véronique Marendat n'a été élue qu'avec 60 voix face à la candidature de son meilleur ennemi de Grande-Champagne, Bernard Mauzé et ses 25 voix. Mais il n'y eut qu'un seul moment de léger flottement quand Noël Belliot, l'opposant Les Républicains de Cognac, a présenté pour la seule fois de la soirée sa candidature à une vice-présidence. C'était pour la 11^e, sur le logement et l'habitat, et briguée par Lilian Jousson. Le maire de Louzac ne l'emporte qu'avec 8 voix d'avance sur l'opposant cognacais. Un très léger accroc dans un plan qui n'en a pas eu beaucoup.

15 vice-présidents



Véronique Marendat
 Maire de Segonzac. 1^{re} vice-présidente en charge du développement économique.



A-Franck Martaud
 Maire de Houlette. 2^e vice-président enfance, jeunesse.



Jean-Paul Zucchi
 Élu à Châteauneuf. 3^e vice-président territorial, politique villes.



Jérôme Sourisseau
 Maire Bourg-Charente. 4^e vice-président finances, agricultures.



Alain Riffaud
 Maire Cherves. 5^e vice-président aménagement, santé.



Chantal Nadeau
 Maire Gimeux. 6^e vice-présidente tourisme.



Gérard Faurie
 Maire Angeac-Champagne. 7^e vice-président sports.



Pierre Berton
 Maire Saint-Simeux. 8^e vice-président fleuve Charente.



Pierre-Yves Briand
 Maire Châteaubernard. 9^e vice-président mobilité, voiries.



François Raby
 Maire Jarnac. 10^e vice-président économie publiques.



Lilian Jousson
 Maire Louzac. 11^e vice-président logement, habitats.



Pascale Belle
 Maire de Javrezac. 12^e vice-président développement durables.



Mickaël Villéger
 Adjoint Châteauneuf. 13^e vice-président eau, assainissements.



Nicole Roy
 Maire Bassac. 14^e vice-président culture.



François Raud
 Adjoint Genté. 15^e vice-président ressources humaines.

Succès du vote électronique

C'était la plus grosse crainte de Michel Gourinchas et des services de l'agglo avant le début du conseil: le vote électronique allait-il être accepté? Et surtout allait-il fonctionner correctement pour éviter les seize votes à bulletin secret, en descendant de l'estrade les 96 à la suite pour aller voter? Autant dire jusqu'au bout de la nuit. Mais le premier vote à blanc a rassuré les 96 élus: à la question «*Quelle est votre saison préférée?*», ce n'est pas le résultat qui a été applaudi mais bien la rapidité du vote et surtout l'assurance qu'il resterait bien secret. Résultat, le vote électronique a été voté à l'unanimité et à mains levées pour la seule fois de la soirée. Deux heures plus tard, le conseil était déjà fini quand il a fallu cinq heures au Grand Angoulême pour arriver au même résultat avec un contexte similaire de gouvernance très peu contestée. Le nouveau président de

Grand Cognac n'a pas manqué d'y voir une première réussite pour l'agglo. Reste maintenant à trouver une véritable assemblée pour accueillir 96 élus et les services, à chaque conseil de Grand Cognac. Parce que les gradins du Castel, malgré leur confort, ne permettent pas vraiment de créer un vrai débat. Avec d'un côté la nouvelle gouvernance, sur la scène, comme les artistes qui se succèdent toute l'année à Châteaubernard. Et en face, le public des élus plus anonymes priés d'applaudir ou de prendre acte. Ce n'est pas le meilleur symbole pour une collectivité naissante...

Prochain conseil le 2 février. Le conseil d'agglomération se retrouve dès le 2 février, toujours au Castel de Châteaubernard. Au menu, l'élection des conseillers délégués, a priori entre huit et dix. Quelques rapports seront également au programme.

Le réseau Transcom passe le grand oral

L'approbation du schéma directeur d'accessibilité du réseau de bus Transcom a été soumise au conseil municipal de Châteaubernard réuni mercredi soir, comme elle doit l'être aux 14 communes de l'ex-Grand Cognac.

Christel Gombaudo, la conseillère déléguée Grand Cognac chargée des transports, et maire-adjointe de Châteaubernard, a expliqué le programme de mise aux normes avant 2018, des 227 points d'arrêt du réseau Transcom, en terme d'accessibilité par les personnes à mobilité réduite (PMR). Un coût de 230 000 € HT à la charge de la communauté de communes, concerne les travaux à effectuer sur 62 arrêts dits «prioritaires».

Bilan 2008 - 2016 de la participation à des travaux d'intérêt général: dans le cadre d'un partenariat



Christel Gombaudo.

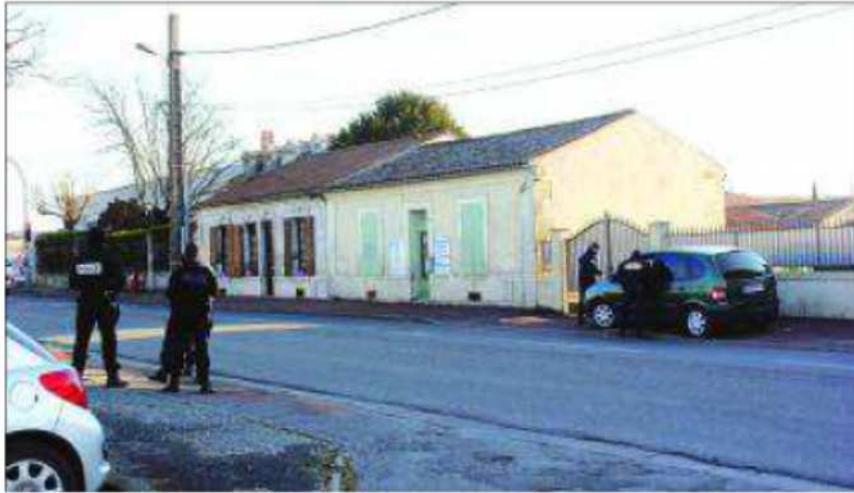
Photo archives CL

avec l'administration pénitentiaire, la ville de Châteaubernard a «accueilli» vingt-deux personnes

pour des travaux d'intérêt général et quatre pour des «mesures de réparation pénale», en 2012, pour un rendu de 1 721 heures de travail effectuées. C'est l'année qui a compté le maximum de personnes et d'heures de travail effectuées, figurant au bilan 2008 - 2016, porté à la connaissance des élus par Éric Liaud, maire-adjoint aux affaires sociales.

Par ailleurs Jean-Claude Fayemendie a soumis l'idée d'inviter Alain Velluet, le guitariste familial du registre de Brassens, à une participation au programme du Castel. «Il nous a manifesté son intention. Nous retenons sa candidature. Il est déjà venu en 2013, à la salle des fêtes de la rue de la Commanderie» lui a répondu Dominique Petit, l'élue en charge de la salle Le Castel.

Vitres teintées : la police prévient avant de verbaliser



Les policiers de Cognac contrôlant un véhicule aux vitres teintées hier sur l'avenue Victor-Hugo.

Photo Lukas Jousson

La police municipale de Cognac a contrôlé hier matin les véhicules à quatre et deux roues aux abords de l'hôpital de Châteaubernard, au niveau du rond-point, puis aux alentours du stade d'athlétisme sur l'avenue Victor-Hugo, l'après-midi.

Leur but : alerter les automobilistes conduisant des voitures aux vitres teintées et les conducteurs de deux-roues circulant sans gants homologués, qu'ils seraient bientôt dans l'illégalité.

135 € d'amende et trois points en moins sur le permis : voilà ce que risque un automobiliste dont la

voiture a les vitres teintées à compter du 1^{er} juillet prochain. Une contravention salée attend également les motards s'ils ne se munissent pas de gants homologués selon les normes européennes cette année.

Ces deux lois ont été votées fin 2016 et jusqu'à leur mise en vigueur la police joue la carte de la prévention en attendant de recevoir les outils nécessaires pour mener à bien ces contrôles nouveaux. Hier, une demi-douzaine d'automobilistes auraient pu recevoir une amende de 135 € pour leurs vitres trop sombres.

Pascaline Brisset, candidate UDI dans la 2^e circonscription

La Cognaçaise Pascaline Brisset est candidate UDI aux législatives. Le 15 février, la viticultrice reçoit Hervé Morin à Cognac.

La campagne «de terrain» a commencé début décembre et elle revendique «beaucoup de ralliements discrets». Pascaline Brisset, viticultrice aux côtés de son mari, Patrick, pendant quinze ans à Saint-Preuil - ils ont vendu leur propriété mais exploitent toujours 10 hectares de vignes - aujourd'hui Cognacaise et à la tête d'une «petite société» de négoce de riz haut de gamme, est candidate aux élections législatives de juin prochain dans la 2^e circonscription avec l'investiture de l'UDI sous les couleurs «Les Centristes» (ex-Le Nouveau Centre), le parti d'Hervé Morin.

”

Dans la même journée je pouvais renseigner des retraitées un peu précieuses et devoir contenir une mêlée de rugbymen éméchés, ça forme au contact.

«J'ai le soutien plein et entier de ma famille politique», souligne cette mère de deux grands garçons, née à Lille il y a cinquante-sept ans, qui explique avoir pensé à se lancer quand elle a appris que Véronique Marendat, maire de Segonzac et conseillère régionale UDI, ne se présentait pas : «Je l'ai appelée et je me suis décidée ensuite.»

Longtemps restée dans l'ombre de son mari, lequel a pris des responsabilités dans la filière viticole (ancien président et fondateur du Centre international des eaux-de-vie de Segonzac, membre du bureau de l'UGVC, le syndicat de la filière cognac), Pascaline Brisset a décidé de se mettre dans la lumière à l'occasion de cette campagne électorale : «Quand il avait toutes ces responsabilités, je vendais nos bouteilles (le cocktail l'Orange bleue et la vodka Dragon bleu) dans les salons de la



Originale de Lille, Pascaline Brisset vit et travaille en Charente, le département de son mari, depuis près de vingt ans.

Photo F. B.

France entière. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai appris le sens du contact. Dans la même journée je pouvais renseigner des retraitées un peu précieuses et devoir contenir une mêlée de rugbymen éméchés, ça forme...»

«Je resterai candidate»

Aujourd'hui «déterminée à aller jusqu'au bout», cette diplômée d'une école de commerce qui a travaillé dans l'expertise comptable, dans l'industrie et l'informatique, ayant eu parfois plus de 100 personnes sous ses ordres, avant de rejoindre la propriété familiale de son mari, rêve d'un nouvel âge politique : «J'en ai marre de l'establishment qui ne bouge pas, n'écoute pas les gens. Moi je mets les mains dans le moteur.»

Les thématiques de campagne qu'elle souhaite creuser ? «L'agriculture au sens large parce qu'il est urgent que ceux qui travaillent la terre vivent de leur métier et en même temps protègent cette ressource, le handicap et la dé-

pendance qui sont des enjeux majeurs, la santé, le tourisme et surtout les sujets qui remonteront du terrain parce que l'essentiel est d'écouter les gens et pas de leur servir un discours pré-mâché.»

Si elle est élue, Pascaline Brisset dit qu'elle sera «de plus possible présente dans sa circonscription» et qu'elle laissera le gouvernail de son négoce de riz à son plus jeune fils, Artus. Mais d'ici le mois de juin et la sanction des urnes, elle compte battre la campagne, organiser plusieurs réunions publiques et accueillera le chef de son parti, Hervé Morin, l'ancien ministre de la Défense de François Fillon, le 15 février prochain à Cognac. Son mari Patrick, sera un «soutien réel» : «Il s'occupera de mon agenda». Et lui fera bénéficier aussi de son large réseau.

Si d'aventure un accord intervenait entre Les Républicains et l'UDI et qu'on lui demande de prendre la voie de sortie, la Cognacaise l'assure : «Je resterai candidate, les électeurs jugeront au premier tour.»

L'équipe Gourinchas élue (presque) sans coup férir



LE PIÉTON

POLITIQUE Le maire de Cognac devient le premier président de l'Agglo de Grand-Cognac. Sa liste de 15 vice-présidents a été approuvée

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Il est loin d'avoir été le plus mal élu. Avec 68 voix sur 96 votants (soit 70,8%), Michel Gourinchas a été propulsé hier soir à la présidence de l'Agglomération de Grand-Cognac. Le maire de Cognac en restera le premier de l'histoire, puisque celle-ci est née le 1^{er} janvier dernier de la fusion des intercommunalités de Grand-Cognac, Jarnac, Grande-Champagne et Châteauneuf-sur-Charente.

Ses challengers ne se faisaient guère d'illusions. En fédérant derrière lui les autres présidents, l'ancien patron de Grand-Cognac s'évitait la concurrence d'autres « cadors » du territoire. Bernard Mauzé, maire de Gensac-la-Pallue, dernier candidat déclaré (notre édition de mercredi) mais le premier à parler, avait fait les comptes : « Avec 18 voix d'élus de la majorité de Cognac, plus 15 des futurs vice-présidents annoncés, il n'en manque que 16 pour atteindre la majorité. »

Des challengers relégués loin
Sa seule petite victoire aura été d'imposer de s'exprimer au pupitre posé sur la scène du Castel, à Châteaubernard, plutôt que depuis les rangs des délégués communaux assis dans les gradins. « Ma candidature vous a surpris, elle a suscité des réactions. Mes mots sonnaient juste », retient Bernard Mauzé. Évincé de sa vice-présidence au sein de la Grande-Champagne en juin, le maire de



Michel Gourinchas est ressorti président du premier Conseil de l'Agglo, hier au Castel. PHOTOS C. LEVAIN

Gensac a voulu croire que « les jonctions [avaient] du mal à convaincre ». Il espérait rallier ceux qui n'avaient pas adhéré à la « pré-gouvernance » mise en place ces derniers mois par les dirigeants en place, et proposé une « nouvelle impulsion ».

Il a rallié 11 suffrages, un de plus que Dominique Souchaud. Le maire de Saint-Sulpice de Cognac, entré en opposition régulière avec Michel Gourinchas après avoir échoué à obtenir une vice-présidence dans l'ex Grand-Cognac en 2014, s'est posé en élu « de terrain », issu d'une « petite commune ». « On compte beaucoup sur l'Agglo. Une Agglo riche de toutes les petites communes que nous représentons. Je suis pour une Agglo fédératrice. »

La quatrième candidate déclarée à la présidence, Isabelle Lassalle, n'a pas dépassé une voix, la sienne sans doute. La conseillère municipale

FN à Cognac a brocardé la stratégie intercommunale, « technocratique », qui vient supplanter les collectivités auxquelles est attaché son parti, « l'État stratège, le Département, la commune ». « L'alibi officiel est de faire des économies. La réalité est tout autre. Nous sommes dans une ratatouille faite de mutualisations », clame-t-elle, fustigeant des méthodes « féodales » du « fief du cognaçais et de son seigneur ».

Chaud pour Lilian Jousson
Pour l'anecdote, quelques voix se sont éparpillées en route, puisque Pierre Berton s'est vu gratifié de deux voix, Sébastien Bretaud et Remy Briault d'une chacun. Cela s'est souvent répété lors des élections des vice-présidents. Lesquelles se sont enchaînées à un bon rythme, sans accroc, grâce à l'utilisation du vote électronique. Michel Gourinchas a proposé ses candidats, en précisant à chaque fois la

commission qui leur incomberait. Avec des succès variables, tous sont passés.

Seul Lilian Jousson, maire de Louzac Saint-André, a tremblé. Il n'est passé au premier tour qu'avec une seule voix de plus que la majorité requise (45, en raison de 6 abstentions). Ses 46 voix étaient talonnées par les 38 de Noël Belliot, élu d'opposition à Cognac. Jean-Marc Labombe, maire de Julienne, qui voulait tenter sa chance, s'était désisté en faveur de ce dernier. Sans doute la fin hasardeuse du Sivom du cognaçais, que présidait Lilian Jousson, a joué dans cette défiance. Dominique Souchaud, à plusieurs reprises, Bernard Mauzé et Dominique Souchaud sont revenus à la charge à plusieurs reprises. En vain. Le 2 février, lors du prochain Conseil, Michel Gourinchas complètera son « gouvernement » avec une dizaine de conseillers délégués.

Les vice-présidents et leurs missions

GOUVERNANCE
Les commissions attribuées à chacun ont déjà été indiquées

1^{er}, Véronique Marendat (Segonzac) : développement économique, numérique, commerce, emploi, formation, relations internationales. Élu avec 60 voix.

2^e, Annick-Franck Martaud (Houlette) : enfance, jeunesse, écoles et Jarnac Pyrénées. 74 voix.

3^e, Jean-Paul Zucchi (élu à Châteauneuf) : gouvernance, équilibre du territoire et politique de la ville. 80 voix.

4^e, Jérôme Sourisseau (Bourg-Charente) : finances, patrimoine communautaire et agricole. 76 voix.

5^e, Alain Riffaud (Cherves-Richemont) : aménagement du territoire et politique de la santé. 74 voix.

6^e, Chantal Nadeau (Gimeux) : tourisme. Élu avec 79 voix.

7^e, Gérard Faurie (Angeac-Champagne) : sports. 60 voix.

8^e, Pierre Berton (Saint-Simeux) : fleuve Charente. Élu avec 80 voix.

9^e, Pierre-Yves Briand (Châteaubernard) : mobilité et voirie. 77 voix.

10^e, François Raby (Jarnac) : commande publique. Élu avec 80 voix.

11^e, Lilian Jousson (Louzac Saint-André), logement, habitat et mutualisations. Élu avec 46 voix.

12^e, Pascale Belle (Javrezac) : développement durable, gestion des déchets, démocratie participative. 72 voix.

13^e, Mickael Villéger (adjoint à Châteauneuf-sur-Charente) : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. 50 voix.

14^e, Nicole Roy (Bassac) : culture et patrimoine. 76 voix.

15^e, François Raud (adjoint à Genté), personnel et ressources humaines. 55 voix.

A eu vent d'une belle histoire, qui s'est déroulée mercredi midi. Un ouvrier se présente à la caisse d'un supermarché de Cognac pour payer son déjeuner. Mais il se rend compte qu'il a oublié son portefeuille sur son chantier. Embêtée, la caissière lui propose de garder son cabas le temps d'aller chercher la monnaie. Finalement, c'est une de ses jeunes collègues qui va offrir généreusement la nourriture sur ses deniers personnels. Comme quoi les gestes altruistes existent encore.

AGENDA

Marchés. De 8 h à 13 h, marché au Champ de Foire, poissonnier, boucher, fromager, traiteur, commerçants bio... et de 8 h à 17 h, marché non alimentaire place d'Armes, chaussures, maroquinerie, textiles, tissus...

Visite de chantier. À 14 h et à 15 h, venez découvrir l'avancée du chantier du centre aquatique. Rendez-vous au parking du complexe omnisports des Vauzelles. Nombre de places limité, réservation obligatoire au 0516 450017. Durée, 1 h environ. Gratuit.

Connaissance du monde. Projection à 14 h 30 et 20 h 30 du film documentaire « La Guyane - Terre de richesses et d'aventures », en présence de l'auteur Michel Aubert, à la Salamandre. Tél. 06 08 22 79 07.

Généalogie. De 14 h à 17 h, permanence d'aide à la généalogie, aux archives municipales, organisée par l'Association généalogique de la Charente.

Solidarité urgence. De 14 h à 17 h 45, au 15 Impasse Barnett. Tél. 05 45 82 19 37. Meubles divers, literie, électroménager, vaisselle, vêtements, chaussures... Merd' y penser pour vos dons, camion disponible pour les enlèvements encombrants.

Jacques Goguet. De 14 h à 18 h, exposition consacrée au photographe humaniste, au Musée d'art et d'histoire. Entrée, 4 € (avec accès aux collections permanentes). Tél. 05 45 32 07 25.

Piscine/patinoire. Piscine de 12 h à 13 h 30 et de 17 h 30 à 20 h, patinoire de 20 h à 23 h.

« SUD OUEST »

Rédaction. 9, place François-1^{er}, 16100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr
Tél. 05 45 36 62 80.
Fax : 05 45 36 62 89.

Service abonnements.
Tél. 05 57 29 09 33.
E-mail : service.client@sudouest.fr.



Véronique Marendat prend la première vice-présidence

Le Castel génère une aimable friture au conseil



En janvier 2013, Alain Veluet avait offert un concert à la salle des fêtes, sur invitation de la municipalité. PHOTO S.B.

Le conseil municipal, mercredi 17 janvier, a été plié en moins d'une heure sans abstention ni vote contre de l'opposition. Seul le remboursement des frais avancés par Blues Passions pour le spectacle de Yaël Naïm à hauteur de 15 400 euros a interpellé le chef de file de l'opposition, Jean-Claude Fayemendie. Dominique Petit, maire adjointe à la culture, a rappelé que dans ce remboursement tout comme pour les concerts de Bénabar et Michel Boujenah figuraient le cachet de l'artiste, les frais de publicité, de son et lumière, la restauration, l'hôtel, l'affichage sans manquer de souligner : « Nous avons moins de locations, le Castel est équipé d'un système son ». Informé du coût global du concert, 28 000 € pour 430 places vendues, J.C. Fayemendie trouve la somme importante. « On a eu des spectacles sensiblement plus chers avec Bénabar et 800 places et quelque de vendues. Ce qu'il faut voir c'est le budget global 60 000 € », a répondu Dominique Petit.

Le maire Pierre-Yves Briand s'est alors engagé à faire un point financier lors d'un prochain conseil : « On verra qu'on est largement dans les clous ».

Aux questions diverses, on n'en

avait pas fini avec Le Castel. Jean-Claude Fayemendie a plaidé pour une programmation locale en la personne d'Alain Veluet. « Vous savez qu'il est déjà venu » a fait remarquer Dominique Petit qui a reçu la proposition de l'artiste par courriel hier. « Localement, c'est difficile d'exister pour lui. On le fait travailler dans le cadre de l'atelier poésie souvent bénévolement. Ses spectacles sont remarquables », a insisté l'élu d'opposition.

Dominique Petit et Jean-Claude Fayemendie ne s'accorderont pas sur la nature engagée de l'artiste, un message politique pour la première, un message politique complètement indépendant pour le second. Alain Veluet rejoindra « le circuit normal » des propositions artistiques. Alors que Dominique Petit annonce « Les Chatouilles », d'Andréa Bescond, programmé le samedi 28 février, « Le Castel s'engage en soutenant une artiste qui combat la pédophilie », la pointe d'agacement dans la voix est perceptible.

Face aux salves de Jean-Claude Fayemendie contre les pédophiles notoires, non ennuyés du show-biz, Dominique Petit recentre : « nous devons nous battre avec les moyens que nous avons ».

Sandra Balian

La rentabilité du Vingt Sept fait débat

L'ordre du jour du conseil municipal mardi soir promettait une séance « plan-plan », avec l'approbation du nouveau règlement des indemnités d'administration et de technicité et autres indemnités de fonctions, sujétions et expertise pour les agents municipaux ; la désignation des nouveaux délégués Charente Eaux ; la numérotation de diverses rues de Rouillac et l'augmentation du temps de travail d'un agent administratif de 18 à 35 heures.

Ce dernier sujet a tout de même suscité l'intérêt des conseillers puisqu'il confère une certaine reconnaissance administrative à la cité des Fins Bois qui sera désormais l'une des 19 villes du département où l'on peut délivrer carte d'identité, passeport, attestation de PACS et bientôt permis de conduire et carte grise. 1 000 cartes d'identité et 300 passeports sont déjà en attente. . .

Pompiers mécontents

C'est au moment des questions diverses et annonces brèves que le débat a vraiment commencé. Tout est parti d'une communication de Véronique Robert Morisset, pharmacien-colonel des pompiers rapportant le mécontentement de l'amicale des sapeurs de devoir payer la location de la grande salle du Vingt Sept pour la Sainte-Barbe, alors que le samedi précédent, ils avaient bénéficié de la gratuité de la salle de Genac. Christian Vignaud, maire délégué et président de la CdC a plaidé pour accorder la gratuité aux soldats



Le Vingt Sept, outil de développement culturel du Rouillacais, doit-il être rentable ? PHOTO G. G.

du feu, bénévoles et au service quotidien de la population.

Concurrence d'autres salles

Pas convaincu, Michel Trainaud le maire a opposé qu'il y avait à Rouillac 40 associations, toutes au service du public et que si l'on accordait la gratuité à l'une d'elles, il fallait le faire pour toutes. D'où un manque à gagner évident. Christian Vignaud plus ou moins soutenu par certains est revenu à la charge en soulignant le manque de rentabilité des salles du Vingt Sept, de moins en moins louées par des organismes et entreprises départementales ou régionales. Ce que Michel Trainaud a reconnu en plaidant toutefois la fatalité et la concurrence grandissante des structures voisines tel le Castel à Châteaubernard. Il n'a pas été question ce soir-là de comparatifs de prix de location, la commission ad hoc de-

AUTRES POINTS

François Bonneau a été confirmé délégué à Charente Eaux, Véronique Robert-Morisset sera suppléante.

Les travaux d'aménagement de la rue Jean-Monnet commencés le 9 janvier devraient être terminés à la mi-Mars. Ceux du premier étage de la mairie seront achevés fin mai.

La mairie sera fermée les vendredis 20 janvier et 3 février.

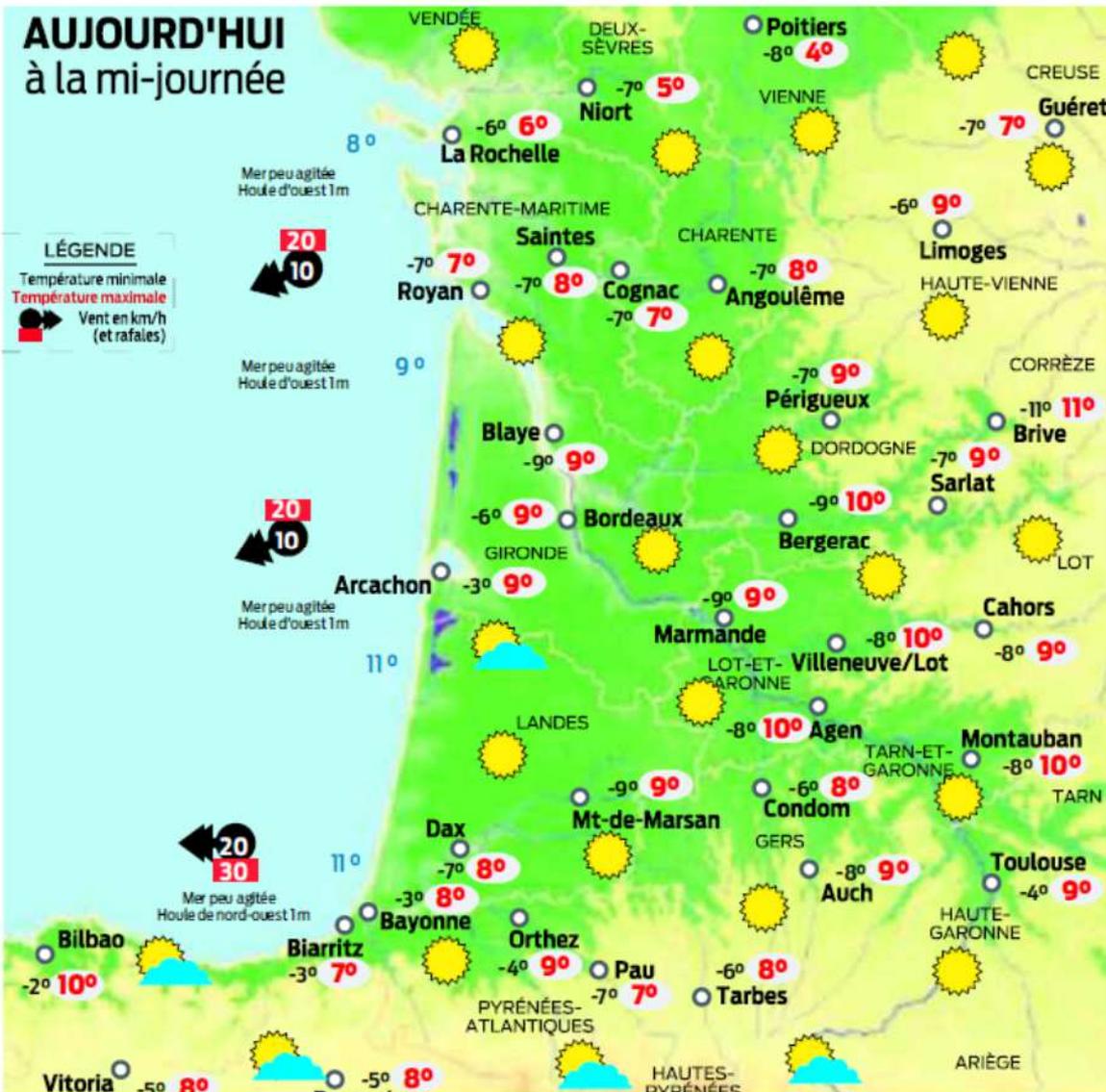
vray travailler. Aujourd'hui pour une jauge de 850 places assises, la salle du Vingt Sept est louée aux extérieurs (au Rouillacais) 800€ la journée. Le Castel avec 800 places affiche un tarif de location «aux extérieurs» de 950 €. Sachant que la première salle a 20 ans d'âge et la seconde 2 ans.

Gérard Guidier

CHÂTEAUBERNARD

Danse irlandaise. Le comité des fêtes informe que la billetterie pour le spectacle « Avalon Celtic dances » est ouverte. Les artistes se produiront sur la scène du Castel mercredi 1^{er} février, à 20 heures. Tarif : 35 €. Pour réserver directement auprès du comité des fêtes, contacter Michel Lanceron par téléphone au 05 45 32 18 91 ou par mail michel.lanceron@orange.fr.

AUJOURD'HUI à la mi-journée



LE TEMPS AUJOURD'HUI

BEAU TEMPS D'HIVER

Belle journée ensoleillée, encore très froide le matin, avant une remontée sensible des températures prévue dans l'après-midi.

